

polémiques

+ RÉGIONS



LA ZOOM
Balades GPS : les saveurs et les goûts à l'honneur dans les musées. P. 14 & 15

LA RÉDACTION VOUS RÉPOND
L'Europe peut-elle sortir de la crise ? Pas sans l'aide de la BCE. P. 12

l'humeur

ERIC DEFFET

UN PERMIS QUI COMPTE POUR DES PRUNES



A Mouscron, un investisseur anversois est propriétaire du « Refuge », un ancien hôpital bien situé. Le projet immobilier qui y était prévu s'est mué en centre d'accueil pour réfugiés. Beaucoup de réfugiés : 700 ou 900, c'est à voir. Inutile de préciser que cette ambition a suscité une sacrée levée de boucliers dans la cité frontalière.

De toute façon, l'affaire est entendue : Fedasil et Maggie De Block, la secrétaire d'Etat, ont fait savoir qu'il n'était pas question de créer un tel centre à Mouscron. Jamais. Never. Affaire classée. C'est ici que l'histoire devient cocasse. Le propriétaire des lieux, qui sait donc qu'il ne mènera pas son projet à terme, a malgré tout introduit une demande de permis auprès de l'administration.

Jean-Luc Crucke (MR) vient d'expliquer au ministre Philippe Henry (Ecolo) que cette démarche était vaine voire ridicule, et coûteuse pour la collectivité : « L'objet de cette demande est nul, martèle le député. Tout le monde pourra bientôt introduire des demandes loufoques qui feront l'objet d'une procédure. Cette histoire n'a ni queue ni tête : on va poser des affiches, informer le voisinage et peut-être réunir les riverains sur un projet dont on sait qu'il ne verra jamais le jour. »

C'est vrai, quand on y pense... Mais le ministre est dans une autre logique, qui se défend elle aussi : il n'appartient pas à l'administration de juger a priori de l'opportunité d'une demande de permis, sans avoir instruit le dossier. Soutenir le contraire équivaldrait à autoriser les fonctionnaires à classer verticalement les projets qui ne leur reviennent pas. Un traitement à la tête du client qui provoquerait un scandale immédiat. Il y aura donc bien une enquête publique à Mouscron sur le centre d'accueil mort-né. Crucke, lui, demande au gouvernement wallon de réfléchir à la meilleure manière de sanctionner les demandes vaines ou même farfelues.

Ultime remarque : et si le fédéral changeait un jour d'avis sur Mouscron ? Le propriétaire pourrait alors faire valoir un permis obtenu sans coup férir. Machiavélique.

Comment en arrive-t-on à tuer et dépecer son enfant ?

Juliana Santana Duran a avoué avoir étranglé, découpé et congelé sa fille de 4 ans. Inculpée d'assassinat, la maman de Diana sera examinée sur son état mental dans les semaines qui viennent par un collège d'experts psychiatriques désignés par le juge d'instruction. Comment une mère peut-elle en arriver là ? Pour tenter d'y voir un peu plus clair dans ce geste inexplicable, nous avons consulté deux spécialistes, un psychanalyste et un psychiatre. Voici ce qu'ils en pensent.

Patrick De Neuter

Professeur émérite à l'UCL (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation), psychanalyste



© D.R.

« Nous ne sommes pas tous susceptibles de tuer un enfant »

Y a-t-il un trait commun entre les auteurs d'infanticide ?

Les profils sont très différents mais la plupart d'entre eux ont en commun la fragilité de cette digue qui, en chacun de nous, fait barrage à un univers pulsionnel en ébullition constante où il est pareillement question de sexe ou de meurtre sans limite – y compris le meurtre des parents ou celui des enfants.

Cet univers pulsionnel est crûment évoqué dans la pièce « Le Test » du dramaturge suisse Lukas Bärfuss actuellement présentée au Théâtre de Poche : le personnage principal évoque, dès ses premiers mots, ses pulsions meurtrières – son envie de tuer et de découper l'enfant que la femme qu'il aime a eu des œuvres d'un autre. Lui, il ne passe pas à l'acte : la digue qui fait barrage à ses pulsions est solide, comme c'est le cas chez la plupart d'entre nous. Elle est tellement solide que l'on n'en a souvent plus aucune conscience. Elle n'apparaît que de façon très fugace ou encore dans les rêves. Ou encore dans certains symptômes comme la peur de s'approcher d'une fenêtre avec l'enfant par crainte de le jeter dans le vide.

Chez d'autres, en revanche, cette digue est fragile. Cette fragilité-là peut-être d'origine psychotique – il peut s'agir, notamment, de cette voix impérieuse qui ordonne de tuer – ou d'ordre narcissique, dans le cas particulier de ceux qui ont à ce point peu confiance en eux-mêmes qu'ils sont entièrement tributaires de l'amour que leur portent les autres : le moindre manquement, dans cette relation particulière, peut déclencher la catastrophe psychique qui ouvrira une brèche plus ou moins importante dans

cette digue.

On retrouve aussi, chez certains auteurs d'infanticide, divers fantasmes communs : cette idée, notamment, de s'appropriier l'enfant, de le garder pour soi. L'infanticide, chez d'autres, est d'abord le moyen d'atteindre l'autre parent de l'enfant, de le punir parce qu'il a fait le choix, par exemple, de la séparation. D'autres infanticides, enfin, surviennent dans la foulée d'un « suicide altruiste » : l'auteur, résolu de quitter un monde qu'il juge insupportable, décide de mettre fin à ses jours en emmenant avec lui l'enfant qu'il ne peut se résoudre à laisser vivre dans ce monde-là.

Sommes-nous tous susceptibles d'en venir un jour à commettre un infanticide ?

Non ! Ne le commettent que ceux dont la digue – elle est érigée par notre éducation, par notre culture – présente cette fragilité-là. Cette digue est solide, chez la plupart d'entre nous. Sinon nous serions tous des meurtriers ou des parents incestueux...

Tuer son enfant est une chose. Débiter son corps en morceaux pour le conserver dans un congélateur en est une autre...

Dans certains cas du passé, le recours à la congélation s'est révélé être une volonté inconsciente de conservation. On a remarqué chez d'autres une intention inconsciente que se découvre le crime et qu'une juste punition s'en suive, qui allège la culpabilité que l'on retrouve chez beaucoup de ces parents meurtriers de leur enfant. ■

Propos recueillis par STÉPHANE DETAILLE

Isidore Pelc

Psychiatre, ancien chef du département de psychiatrie au centre hospitalier universitaire Brugmann à Bruxelles



© D.R.

« Le comportement humain n'est pas une science exacte »

Peut-on expliquer l'inexplicable ?

On peut faire des hypothèses, le comportement humain n'est pas une science exacte ; et la psychiatrie encore moins. Avec de l'expérience clinique et des examens qui permettent d'objectiver certaines choses, comme l'imagerie médicale de certaines zones du cerveau, on peut faire des hypothèses. Sur ce cas-ci, j'ai entendu beaucoup de gens dire que les pys essayent toujours de trouver des excuses... Il ne s'agit pas d'excuses puisque cette femme a commis un acte tout à fait irrépréhensible, inacceptable. C'est un homicide, il n'y a pas de doute. Peut-on l'expliquer ? Pour essayer de trouver une explication, il faut remonter aux sources. Depuis sa naissance, chacun de nous structure sa personnalité en intégrant toute une série de dimensions dans notre façon d'être, de penser, d'avoir des rapports avec les autres. Au début, on a des attachements précoces.

C'est-à-dire ?

Ce sont les attaches que nous avons avec nos parents, nos frères, nos sœurs. Elles sont très importantes en début de vie. Puis, il peut y avoir des accidents, on peut se forger une très faible estime de soi-même, imaginée ou réelle. Chaque personne se représente le monde autour de soi et comment il le vit. Le moteur qui explique tout ça, ce sont les attachements précoces. Parce que nos parents nous ont élevés, guidés, protégés, etc. Sur ces bases, on se construit une personnalité relativement équilibrée. L'homicide d'un proche, et a fortiori d'un enfant, ça ne peut pas se passer. Il arrive que des parents aient des pulsions quand un enfant n'arrête pas de pleurer, par exemple, mais notre éducation, notre protection de nous-même fait qu'on ne

passé pas à l'acte. Notre cerveau contrôle tout ça. Si on a vécu soi-même des difficultés durant son enfance ou au cours de sa vie ultérieure, on peut avoir des failles dans son développement et parfois apparaître, comme cela semble un peu être le cas ici, incohérent et perturbé. L'expertise psychiatrique à laquelle va être soumise la mère va, peut-être, permettre d'y voir plus clair... Il y a des gens qui ont des grandes failles et qui n'ont pas ces attachements. En psychiatrie, on parle d'état limite ou « borderline ».

Cela se traduit par quoi ?

Par un comportement étrange, incohérent. D'après ce que certains témoins ont rapporté, elle aurait sonné il y a quelques jours en petite tenue à la porte d'une voisine. Des choses bizarres se sont manifestement passées les jours précédant le fameux dimanche de la disparition. Parfois, c'est une goutte qui fait déborder le vase. Parce qu'on a accumulé de l'agressivité, de la haine. Et on pète les plombs. Les pulsions sont là mais elles ne sont plus contrôlées. Ce qui débouche parfois sur des moments de folie. Mais on n'est jamais dans la tête de quelqu'un d'autre... Ces derniers temps, cette dame, qui vivait fort isolée, était peut-être en déprime profonde. On souffre beaucoup et on peut penser au suicide pour s'en libérer.

Une mère qui découpe son enfant ?

Après l'avoir étranglée, elle a peut-être retrouvé ses esprits et tenté de camoufler son crime... Le dépeçage est quelque chose de très particulier, il faut être sérieusement atteint dans la construction de sa personnalité pour en arriver là. ■

Propos recueillis par PHILIPPE DE BOECK



© PIERRE-VES THIEPONT

le buzz du monde

« S'il te plaît, ne gagne pas l'Eurovision ! »

C'est devenu un lieu commun de dire que la plupart des pays (ceux de l'ouest du continent en tout cas) parent à l'Eurovision avec l'espoir de... ne surtout pas l'emporter pour ne pas avoir à l'organiser à grands frais l'année d'après. Même si le risque est à nouveau inexistant cette fois pour la Belgique, absente de la finale de same-

di, le problème est d'autant plus grand chez nous que la VRT et la RTBF y participent en alternance. En 1986, la BRT avait refusé d'assumer les frais engendrés par la victoire de Sandra Kim l'année d'avant, laissant à la RTBF le soin d'organiser un concours auquel... elle ne participait pas.

Si, d'habitude, il s'agit d'un vœu pieux, il est devenu plus concret en Espagne où Pastora Soler (photo), qui représen-

tera la TVE samedi à Bakou, a déclaré, amusée : « On m'a dit : "S'il te plaît, ne gagne pas !" Ce n'est pas le moment, pour l'Espagne et pour sa télévision, de gagner. Si on gagnait, ce serait impossible, vu ce que cela coûterait, d'organiser la prochaine édition. L'Azerbaïdjan a du pétrole mais nous non. » Le plus drôle, c'est sans doute que si l'Espagne n'a pas l'argent pour organiser l'Eurovision, Madrid fait pourtant bel et bien

partie depuis mercredi de la liste des trois villes autorisées par le CIO à briguer l'organisation des Jeux olympiques 2020. Alors que Bakou justement en a été écartée ! Autre ironie de l'histoire : pour pouvoir organiser l'Eurovision et s'en servir comme vitrine, on sait depuis 2008 que Franco avait « acheté » la victoire de Massiel en 1968 à Londres. Cliff Richard, deuxième, n'en décolère toujours pas. J.-F. LWS



© AFP